



- COMMISSION EQUI HANDI -

Compte rendu de la réunion

du 19 décembre 2016

PRESENTS : Aurélie BEGHIN, Sandra de FALCO, Hanelore LATOUR, Yannique BOURGLAN

- Sélection spectacles équestres CHEVAL PASSION : Vedène 14 décembre 2016 :

Précision à rajouter au règlement de la « Sélection pour CHEVAL PASSION » :

Cf : <http://provence-equitation.com/wp/wp-content/uploads/2013/06/R%C3%A9glement-Festival-Spectacles-2017-HANDI.pdf>

La sélection des spectacles équestres « Handi » concernent exclusivement les personnes en situation de handicap mental moteur ou sensoriel pratiquant **l'équitation adaptée**.

L'objectif de la participation de personnes en situation de handicap lors de sélections de spectacles, reste la **mise en valeur de leurs compétences réelles** et la recherche d'un discours artistique.

Dans le règlement, il est stipulé que « *La présence de piétons accompagnants est OBLIGATOIRE pour la sécurité de tous* ». Mais ces spectacles ne doivent pas inclure des cavaliers dits valides (même mis en situation de handicap). Concourent donc dans la catégorie HANDI, des personnes en situation de handicap réelle.

Nous faisons une différence entre :

- Une **mise en situation de handicap** de personnes valides (qui n'est pas équitation adaptée mais de l'équitation sensorielle)
- Et mise en **valeur des personnes en situation de handicap** par l'adaptation des disciplines équestres.= équitation adaptée

La priorité est donnée à l'esprit artistique, la valorisation du travail d'autonomie avec leur monture et dans la vaste espace que représente une carrière plutôt qu'à la performance sportive. En spectacle équestre HANDI, le travail technique est utilisé comme un moyen mais pas une finalité.

Nous saluons la volonté d'intégrer des personnes valides avec les personnes en situation de handicap mais ce type de spectacle ne rentre pas dans le cadre de la sélection HANDI.

Nous proposons aux spectacles "mixtes", cavaliers valides et en situation de handicap, de participer au **PRINTEMPS DES SPECTACLES EQUESTRES** organisé chaque dernier dimanche des vacances de Pâques, où le règlement donne une plus grande liberté de conception.

→ Proposition à faire à la commission Spectacle équestre de la Mise en place d'une pré-sélection à envoyer à la commission EquiHandi via Aurélie BEGHIN ratus25080@wanadoo.fr 15 jours avant la date de la rencontre : vidéo de répétition + présentation du projet (type de cavaliers, timing, ...).

- Participation au salon CHEVAL PASSSION janvier 2017

Programmation :

MERCREDI : - Matin 10h 11h30 en carrière + micro.

10h30 : présentation Equilève

- Après-midi : Poney passion : participation des clubs ayant été sélectionné à Vedène en décembre

JEUDI : - Présentation du BFE EH en salle « oreille » hall A (30 mn) à 11H

- Présence d'un membre de la commission sur le stand du CRE de 12h- 15h

- RENCONTRES INTER ASSOCIATIVES

L'objectif de ces rencontres est l'organisation de journées festives pour faire découvrir l'équitation adaptée, toute la variété de type de pratiques équestres et la valorisation des cavaliers en situation de handicap dans leur pratique au quotidien. Nous avons depuis des années déjà organisé des rencontres adaptées d'*Equifun*, de *Pony-Games*, de *TREC*, de *Voltige*, de *l'Equifeel* et de *Spectacle équestre*. Aujourd'hui nous souhaitons continuer cette démarche en formalisant une réglementation adaptée à ces pratiques.

Nous travaillons donc de pair avec les commissions de Provence et Côte d'Azur de ces disciplines, à commencer par le TREC où il est engagé une réflexion sur la création de Galops PN Handi (référente Sandra de FALCO), Spectacle équestre et le Pony-games.

- Remise d'un document de travail proposé par Yannique BOURGLAN concernant l'adaptation du Pony-Games suite à la réunion du 24 novembre 2016 Commission Pony-games et Equi - Handi à Pertuis. A retravailler.

Nous rencontrons une Problématique quant à la mise à disponibilité d'une cavalerie adaptée déplaçable lors de nos rencontres.

- **Le tarif des participants est donc augmenté de 15€ par participant au lieu de 5€**
- Maintien des 100€ d'aide du CRE pour location structure et cavalerie adaptées
- **5€ par participant reversé au CRE** pour achat de récompenses

- DEMANDE DE SUBVENTION

Financement accordé de 65 000€ à **dépenser** avant fin juin 2017 **POUR DU MATERIEL ADAPTE POUR LES CLUBS**

Cofinancement 30% dans la limite de 20 000€ du Conseil Régional

CR : 18% dans la limite de 12 000€

Reste à charge des clubs soit environ 52%

- Prochaines dates (à confirmer auprès d'Aurélie BEGHIN ratus25080@wanadoo.fr):
- Dimanche 19 Février Villelaure Ecuries d'Aiguillon : TREC ADAPTE(PTV)
 - JEUDI 9 Mars : régie le Deven PONY GAMES OU EQUIFUN
 - Avril PASTRE PONY GAMES
 - 21 AVRIL MIRAMAS Mas de Combe: ENDURANCE PONEY 5 KM
 - JEUDI 4 MAI : Asso Equi- M chez Cheval et Soleil : EQUIFUN
 - Jeudi 1 JUIN : Mas de combe Miramas VOLTIGE
 - Dimanche 4 JUIN : Canet des maures :TREC ADAPTE
-
- Brevet Fédéral Encadrement Equi-Handi
2 sessions d'examen BFEEH sont organisées en PACA
Lundi 27 FEVRIER 2016 à MANDELIEU
Mardi 28 FEVRIER 2016 à AIX EN PCE

 - Prochaine réunion commission Equi-Handi : 06 mars 18h au Mas de Combe Miramas